

PROJET RÉFÉRENT

Restauration des continuités écologiques



OBJET DE L'OPÉRATION

Accompagner la commune de Rémire-Montjoly dans l'identification et la mise en place d'ouvrages de franchissement permettant de préserver les continuités écologiques sur son territoire.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Commune en forte croissance, adjacente à Cayenne, Rémire-Montjoly connaît un développement urbain soutenu qui transforme progressivement son territoire. Bien que figurant parmi les communes les plus urbanisées de Guyane, elle conserve encore une part importante de milieux naturels : sur 4 730 hectares de superficie, 2 847 hectares sont classés en zones naturelles.

Le territoire abrite plusieurs ensembles écologiques majeurs riches en biodiversité, notamment les monts Mahury, Cabassou, Ravel et la Montagne du Tigre, la zone Vidal-Mondélice composée de zones humides, mangroves et forêts, ainsi que les Salines de Montjoly. L'Atlas de la biodiversité communale réalisé entre 2021 et 2023 a permis d'améliorer la connaissance des espèces animales et végétales présentes sur ces espaces.

Cependant, différentes études menées à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ont mis en évidence des pressions croissantes sur certaines continuités écologiques liées à l'urbanisation et aux infrastructures. Dans ce contexte, la commune souhaite identifier les ouvrages de franchissement à mettre en place afin de favoriser le passage de la faune et maintenir l'équilibre entre développement urbain et préservation de la biodiversité. Elle a ainsi sollicité l'appui du Cerema pour l'accompagner dans cette démarche.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a conduit une étude visant à identifier les secteurs de conflits entre infrastructures et continuités écologiques et à proposer des solutions adaptées pour restaurer les déplacements de la faune.

CONTACT

✉ relation-clients-oultremer@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Aménager avec la biodiversité

Dans un premier temps, les données existantes relatives aux continuités écologiques ainsi qu'aux inventaires faune-flore ont été collectées et analysées afin de mieux caractériser les enjeux du territoire. Un travail cartographique préalable a permis d'identifier les zones potentiellement fragmentées et d'orienter les investigations de terrain.

Les équipes ont ensuite réalisé une analyse détaillée des points de conflit entre infrastructures et milieux naturels, en examinant notamment les ouvrages existants (hydrauliques ou routiers) et leur capacité à assurer une transparence écologique. Cette phase de diagnostic a permis d'évaluer l'état de conservation des corridors écologiques et d'identifier les aménagements nécessaires.

Sur la base de ces analyses, le Cerema a proposé des solutions d'aménagement, comprenant l'adaptation d'ouvrages existants, la création de nouveaux passages à faune adaptés aux espèces ciblées et au contexte local, ainsi que des recommandations de suivi afin d'évaluer l'efficacité des dispositifs mis en place. Des échanges ont également été engagés avec les gestionnaires d'infrastructures routières afin de favoriser une action cohérente à l'échelle de la commune.

L'accompagnement du Cerema comprend également un appui technique lors des phases opérationnelles, avec un avis sur les exigences des cahiers des charges, sur les propositions techniques des entreprises et sur la conformité environnementale des travaux.

Cette mission marque la première collaboration entre les équipes des agences Cerema Antilles-Guyane et Sud-Ouest, qui ont mutualisé leurs compétences pour accompagner la commune de Rémire-Montjoly dans son projet de restauration des continuités écologiques.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Rémire-Montjoly
Séverine Alaïs, Directrice de l'Aménagement du territoire de Rémire-Montjoly -
severine.alais@remiremontjoly.fr
Amélie Suzanne Auguste -
amelie.auguste@remiremontjoly.frtjoly

Direction Outre-Mer
Kahina REBOUL : Cheffe de projet ,
kahina.reboul@cerema.fr
Bénédicte BAXERRES: Directrice adjointe
benedicte.baxerres@cerema.fr
Géraldine AUDIE-LIEBERT: Chargée
d'Etudes Environnement et Aménagement
g.audie.libert@cerema.fr

LE CALENDRIER

Début Septembre 2023